## LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À SÉTIF

# Une journée de sensibilisation

***A l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants célébrée le 12 juin de chaque année, l'Etablissement public de santé de proximité de Sétif (EPSP) a organisé, mercredi dernier, sous l'égide de la direction de la santé et de la population, une journée d'information et de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre le travail des enfants.***

La rencontre a eu lieu au niveau de la maison de jeunes du 11 Décembre 1960 de Sétif. Plusieurs interventions, ayant trait à la sensibilisation, ont été programmées durant cette journées, et ont porté sur le thème de l'édition 2008 de la Journée mondiale contre le travail des enfants, une journée instituée en 2002 et a pour objectif principal de mieux faire connaître le problème du travail des enfants en vue de réfléchir sur les stratégies mises en œuvre pour éradiquer le phénomène. Intitulé «L'éducation est la bonne réponse au travail des enfants», ce thème a été jugé «pertinent» par les différents intervenants. «Ce thème est très important en ce sens que le travail des enfants, un phénomène qui perdure dans les pays en voie de développement comme le nôtre, laisse peu de place à la formation des enfants à l'école.

Avec un âge compris entre 5 et 14 ans, les enfants victimes exercent dans plusieurs domaines d'activité et travaillent dans des conditions exécrables qui nuisent à leur santé», ont-ils laissé entendre dans leurs exposés. Après avoir défini l'éducation et fait son historique, les conférenciers se sont appesanti sur le rôle de l'éducation dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Il ressort, en ce qui concerne cette dernière partie de l'exposé, que la réforme du système éducatif en cours en Algérie pourrait contribuer à lutter efficacement contre le travail des enfants.

Cette réforme qui vise «la réalisation de l'éducation pour tous afin de satisfaire aux besoins de développement socioéconomique et culturel de l'Algérie» a des atouts dans ce sens.

La gratuité de l'éducation, l'obligation scolaire et la promotion des filières professionnalisantes sont des moyens à mettre à l'actif de la réforme du système éducatif et qui peuvent contribuer à lutter contre le travail des enfants. Un phénomène mondial (environ 250 millions travaillent précocement dans le monde !). L'aspect législatif de la lutte contre le travail des enfants a quant à lui mis en exergue les normes qui régissent le travail des enfants au plan international et national.

Au niveau international, on note les conventions 138 et 182 de l'Organisation internationale du travail (OIT) ratifiées par bon nombre de pays, la convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant adoptée en 1990.

Dans l'ensemble, ces textes réglementaires garantissent aux enfants de moins de 18 ans, une protection qui s'attaque à toutes les formes d'esclavage, au trafic et aux travaux dégradants. «Les éventuels contrevenants à ces textes s'exposent à des sanctions pénales et civiles», a rappelé M. Boudour, inspecteur du travail.

**I. S.**

## LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FORÊTS EN VISITE À RELIZANE

# Contre la dégradation des terres et pour une agriculture durable

***C'est une occasion pour rappeler que des solutions existent et qu'elles résident dans la participation renforcée et la coopération de tous à tous les niveaux. Cette journée est célébrée sous le thème «Lutter contre la dégradation des terres pour une agriculture durable». C'est ce qu'a annoncé le directeur général des forêts, en déplacement à Relizane.***

Le coup d'envoi de cette rencontre a été donné par le premier responsable de la wilaya, où il a mis l'accent sur le phénomène de la désertification, ses causes et ses effets dramatiques. Par ailleurs, le directeur général des forêts dans son intervention relative à la lutte contre la désertification, a annoncé que l'Algérie a ratifié la convention sur la lutte contre ce phénomène en 1996 et la direction général des forêts a été désignée comme nodal de cette convention.

Dans ce cadre, l'ensemble des conservations des forêts ont prévu des manifestations diverses, associant les administrations et collectivités locales ainsi que la société civile portant sur des expositions de photos et projection de films vidéo, des visites sur terrain des réalisations de reboisement, fixation de dunes, correction torrentielle, de pépinières, des émissions à travers la radio locale et publication d'articles à travers la presse ayant trait à la désertification et la convention des Nations unies sur la lutte contre ce phénomène.

Le premier responsable de cette institution a déclaré que la wilaya de Relizane a été choisie et retenue pour abriter la journée officielle de la lutte contre la désertification.

**A. Rahmani**

## VISA BIOMÉTRIQUE FRANÇAIS

# Fluidité dans le dépôt des demandes à Annaba

***Cent quatre-vingt dossiers de demande de visa sont traités actuellement par les services consulaires français de Annaba.***

Cent quatre-vingts dossiers de demandes de visa sont traités actuellement par les services consulaires français d'Annaba. Depuis l'introduction du nouveau système biométrique pour la délivrance des visas, ces services ont commencé à traiter les demandes qui se font par téléphone en fixant des rendez-vous aux demandeurs et la durée ne peut excéder un mois. Ainsi, et devant la fluidité remarquée de l'opération, cette représentation consulaire, qui a débuté en limitant les rendez-vous à cent par jour avant de passer à cent quatre-vingts, projette de porter ce chiffre à 250 par jour à partir de la semaine prochaine, selon le consul général de France à Annaba, M. Martin Gérald, dont le domaine de compétence couvre 14 wilayas de l'est du pays.

Le représentant du corps consulaire français a invité les représentants de la presse à Annaba pour constater de visu la nouvelle démarche d'obtention de visas. Celle-ci se fait dans les nouveaux locaux érigés à l'intérieur du consulat et destinés à faciliter la procédure de dépôt du dossier par le demandeur qui aura au préalable à justifier de ressources financières suffisantes, d'un hébergement en bonne et due forme, comme il doit faire connaître, à travers un court entretien, l'objet de sa visite. Pour ce faire, il doit se présenter avec un passeport en cours de validité et deux photos d'identité.

Sur place, le demandeur fera l'objet d'une prise des empreintes digitales et d'une photo numérisée.

M. Gérald indiquera, par ailleurs, que la durée pour la réponse, qu'elle soit négative ou positive, ne doit pas dépasser la semaine, avant de préciser que son institution a délivré durant les cinq premiers mois de l'année en cours, 11 500 visas sur une demande évaluée à 20 000, alors que pour toute l'année 2007, ce chiffre était de 28 000 pour une demande enregistrée de près de 48 000.

**Mohamed Ali Khellaf**

## ALGER

### COLLISION ENTRE DEUX VÉHICULES LÉGERS

# Quatre personnes blessées à Souidania

Un grave accident de la circulation a eu lieu mardi aux environs de 15h30 à l'entrée de la commune de Souidania, a-t-on constaté sur place. Cet accident d'une rare violence s'est produit à la suite d'un télescopage entre deux véhicules légers. On déplore quatre personnes atteintes de contusions diverses, traitées sur le bas-côté de la chaussée par le chef paramédical de la SNTF, de passage, avant l'arrivée de la Protection civile.

Un acte de civisme rare de nos jours, très apprécié par les nombreux témoins de la scène. Sitôt alertée la Protection civile s'est rendue sur les lieux de l'accident pour évacuer les quatre blessés vers l'hôpital de Douéra. L'excès de vitesse en serait l'origine. Les enquêteurs de la Sûreté nationale du commissariat de Souidania ont ouvert une enquête pour connaître les causes et les circonstances de cet accident.

**Amar Aghrensi**

# L'APC d'Alger-Centre pense aux mamys et papys

La commune d'Alger-Centre a lancé un programme d'excursion hebdomadaire en faveur des personnes du 3e âge. Tous les lundi, les papys et mamys inscrits prennent la route de Hamam Melouane dans des bus mis à leur disposition par cette commune. Une bonne initiative pour soulager rhumatisme et mal de dos tout en s'évadant d'un quotidien plat et morose. Une soixantaine de personnes profitent ainsi chaque semaine des bienfaits des eaux thermales de ce hammam comme nous le révèle M. Bettache, vice-président chargé du social et de l'environnement au niveau de l'APC d'Alger-Centre. «Nos équipes du service social font du porte-à-porte pour inviter les plus de 50 ans à s'inscrire gratuitement pour une journée de remise en forme». Du pain béni pour cette grande frange de la population souvent confinée entre quatre murs faute de moyens !

### TÉLEMLY

# Bibliothèque virtuelle

Avant la fin 2008, écoliers, lycéens et étudiants résidant au Télemly pourront réviser leurs leçons et faire leurs devoirs dans une bibiliothèque de proximité située juste à côté du commissariat de la rue Robertseau. «Les travaux sont maintenant avancés à hauteur de 80%», indique M. le vice-président au niveau d'Alger-Centre.

Il ne reste plus que les équipements à installer (siégerie, ordinateurs, internet). Cette bibliothèque virtuelle ouvrira ses portes avant la fin de l'année en cours. Elle sera la première du genre dans ce quartier.

**Sabrinal**

### DÉTOURNEMENT D'ESPACES VERTS ET AIRES DE LOISIRS À SIDI-BEL-ABBÈS

# Les habitants de la cité des 369-Logements dénoncent

Les habitants de la cité des 369-Logements (Bremer) dans le chef-lieu de Sidi-Bel-Abbès dénoncent par le biais d'une requête adressée au wali de Sidi-Bel-Abbès «la non-loi qui règne dans la cité» et pointent le doigt sur le promoteur qui, soulignent-ils, a accaparé l'assiette de ladite cité qui devait en principe servir pour la réalisation d'aires de jeux et loisirs et autres espaces verts. Les signateurs rappellent que le promoteur devait initialement réaliser 80 logements en quelques mois mais cependant son projet qui prend de l'importance dure depuis plus de 7 ans avec tous les désagréments qu'il peut entraîner (poussière, nuisance sonore, chaussée éventrée...). Ce projet est illégal, s'insurgent les locataires malgré l'autorisation des services compétents.

Le promoteur a aussi accaparé une deuxième parcelle de terrain sans aucun accord préalable, lit-on dans la pétition, mettant l'administration devant le fait accompli, l'obligeant à lui régulariser sa situation et lui délivrer le permis de construire.

**A. M.**

### SOUK-AHRAS

# Un cadavre découvert à Ouled Moumen

Dimanche dernier vers 7 h, un gardien âgé de 50 ans exerçant en tant que veilleur de nuit dans un CEM relevant de la commune frontalière de Ouled Moumen, a été découvert par son collègue de relève, sans vie à l'intérieur même de l'établissement.

Alertés les services de la Gendarmerie se sont rendus sur les lieux. La dépouille fut évacuée vers la morgue de l'hôpital régional du chef-lieu de wilaya pour autopsie. Selon une source bien informée, la victime souffrait d'un asthme chronique. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes du décès.

**Barour Yacine**